



UNSA POLICE

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des Tanneries - 75 013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax : 01 71 18 22 90

Paris, le 20 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stupeur et étonnement !

Il y a quelques jours, l'**UNSA Police** prenait acte avec surprise et consternation du jugement en appel du tribunal de Pontoise envers notre collègue impliqué dans une collision avec une moto, lors d'une intervention de Police, le condamnant à 6 mois de prison et 146000 Euros de dommages et intérêts

Aujourd'hui, telle une similitude, nous apprenons avec stupeur le choix de la cour d'appel de Rennes de rouvrir le dossier sur le drame de Clichy sous-bois, 8 ans après les faits. Pour rappel, deux jeunes s'étaient électrocutés dans un transformateur EDF alors que deux collègues policiers étaient à leur poursuite.

D'abord accusés de non-assistance à personne en danger, les collègues avaient bénéficié d'un non-lieu par la cour d'appel de Paris.

L'UNSA Police note par ailleurs que les magistrats qui ont traité cette affaire s'accordent unanimement à rejeter une quelconque faute des policiers, d'où notre stupéfaction encore plus grande.

L'UNSA Police s'inquiète de cet acharnement et des retombées futures au sein de la communauté policière. A l'avenir, les policiers pourront-ils accomplir leur travail correctement et en toute sérénité ? Procéder à des interpellations difficiles exposerait-il les policiers à se retrouver systématiquement devant la justice ?

L'UNSA Police portera une attention très particulière aux suites données à cette affaire.

Le bureau national